



# Le bien commun de Elinor Ostrom

Rédacteur : Emilie Tranchant | Directrice de la publication : Emilie Tranchant | Usage de l'IA | Date de rédaction : 3 avril 2026 | Dernière mise à jour :

## Comprendre le concept en 1' chrono

Le point de départ d'Elinor Ostrom est un diagnostic critique à l'égard d'une thèse dominante en économie politique : celle de la « tragédie des communs », formulée par Garrett Hardin. Selon cette thèse, toute ressource partagée et en accès libre est vouée à la surexploitation, faute d'incitations individuelles à la préserver. La solution canonique consiste alors soit en une privatisation, soit en une régulation étatique centralisée.

Ostrom conteste empiriquement et théoriquement cette vision. À partir de nombreuses enquêtes de terrain (systèmes d'irrigation, pêcheries, forêts), elle montre que des communautés sont capables de gérer durablement des ressources communes sans recourir ni au marché pur ni à l'État central. Le « bien commun » désigne ici une ressource partagée dont l'usage est collectivement gouverné selon des règles élaborées par les usagers eux-mêmes.

Le cœur du concept réside dans la notion de **gouvernance polycentrique et auto-organisée**. Ostrom identifie des principes de conception (design principles) qui permettent la soutenabilité de ces communs : définition claire des frontières, règles adaptées au contexte local, dispositifs de surveillance, sanctions graduées, mécanismes de résolution des conflits, reconnaissance institutionnelle, etc. La rationalité des acteurs n'est pas strictement égoïste : elle est encadrée dans des normes sociales, de confiance et de réciprocité.

Le déplacement théorique est majeur : Ostrom rompt avec l'alternative binaire État/marché en introduisant une troisième voie, celle de l'auto-gouvernement des communautés. Elle contribue ainsi à redéfinir la notion de propriété et à enrichir l'analyse institutionnelle par une approche empirique et contextualisée, attentive aux arrangements locaux plutôt qu'aux modèles abstraits.

## Identifier le champ conceptuel connexe

### La tragédie des communs

Concept selon lequel une ressource en accès libre est inévitablement surexploitée par des individus rationnels poursuivant leur intérêt personnel. Ostrom en propose une réfutation empirique en montrant la diversité des régimes de gestion possibles.



### **Les biens communs (common-pool resources)**

Ressources caractérisées par une rivalité d'usage et une difficulté d'exclusion (ex. : eau, forêts, pêcheries). Leur gestion pose des problèmes spécifiques distincts des biens publics ou privés.

### **La gouvernance polycentrique**

Organisation institutionnelle reposant sur une pluralité de centres de décision autonomes mais coordonnés. Elle favorise l'adaptation locale, l'expérimentation et la résilience des systèmes de gestion.

### **Le capital social**

Ensemble de normes, de réseaux et de relations de confiance facilitant la coopération. Il constitue une condition essentielle du bon fonctionnement des communs.

### **Les règles endogènes**

Règles produites par les acteurs eux-mêmes en fonction de leur contexte. Elles s'opposent aux régulations imposées de manière exogène et standardisée.

## **Connaître l'historique du concept**

Le travail d'Ostrom s'inscrit dans un contexte intellectuel dominé, à partir des années 1960-1970, par une méfiance à l'égard des ressources communes. L'article de Garrett Hardin (1968) et les modèles de théorie des jeux (dilemme du prisonnier) renforcent l'idée que la coopération est instable sans autorité centrale. Parallèlement, les politiques publiques encouragent la privatisation ou la nationalisation des ressources naturelles.

À partir des années 1980, Ostrom développe, avec le Bloomington School, une approche empirique et institutionnaliste. Elle accumule des études de cas démontrant la viabilité de systèmes de gestion collective. Son ouvrage majeur, *Governing the Commons* (1990), formalise ces observations et marque un tournant dans l'analyse des politiques environnementales et du développement. En 2009, elle reçoit le prix Nobel d'économie, consacrant l'importance de cette approche.

## **Se situer dans le débat**

### **Les partisans**

Les travaux d'Ostrom ont été largement repris dans les domaines de l'économie institutionnelle, de la science politique et des études environnementales. Ils inspirent des politiques de gestion participative, de développement local et de gouvernance collaborative. Des courants comme l'économie des communs ou les théories de la transition écologique s'en réclament explicitement.

### **Les opposants**

Certaines critiques soulignent les limites de la transférabilité des modèles d'Ostrom, jugés trop dépendants de contextes locaux spécifiques. D'autres pointent le risque d'idéalisation des communautés, en minimisant les rapports de pouvoir, les inégalités internes ou les conflits. Enfin, certains économistes continuent de défendre l'efficacité supérieure des mécanismes de marché ou de régulation centralisée.



## Percevoir l'actualité et l'usage du concept

Le concept de bien commun connaît aujourd'hui un regain d'intérêt face aux enjeux globaux tels que le changement climatique, la gestion des ressources numériques ou la biodiversité. Il alimente des réflexions sur les communs urbains, les données ouvertes ou encore les modèles coopératifs, en proposant des alternatives aux logiques strictement marchandes ou étatiques.

## Approfondir : les références clés et liens utiles sur cette thématique

- Elinor Ostrom, *Governing the Commons* (1990)
- Elinor Ostrom, *Understanding Institutional Diversity* (2005)
- Charlotte Hess & Elinor Ostrom (dir.), *Understanding Knowledge as a Commons* (2007)
- Garrett Hardin, "The Tragedy of the Commons" (1968)
- Benjamin Coriat (dir.), *Le retour des communs* (2015)

### Se projeter



#### Pourquoi et/ou comment avoir recours à ce concept ?

Le concept de bien commun constitue un outil analytique puissant pour repenser les modes de gouvernance dans des environnements complexes. Il permet d'identifier des formes d'organisation hybrides, adaptées à des contextes spécifiques, là où les solutions standardisées échouent. En stratégie, il invite à intégrer les parties prenantes dans la co-construction des règles, à valoriser les mécanismes de confiance et à concevoir des dispositifs institutionnels souples mais robustes. Plus largement, il offre un cadre pour penser la soutenabilité non comme contrainte externe, mais comme produit d'une intelligence collective organisée.

Cette fiche a été créée par la Boîte à mots, agence de planning stratégique, spécialiste de la communication en temps de crise et de transition. Elle s'adresse à des professionnels travaillant en lien avec ces sujets et fait partie de la boîte à outils de nos planneurs et marketeurs. Nous la partageons avec plaisir, merci néanmoins d'en faire bon usage ;)

